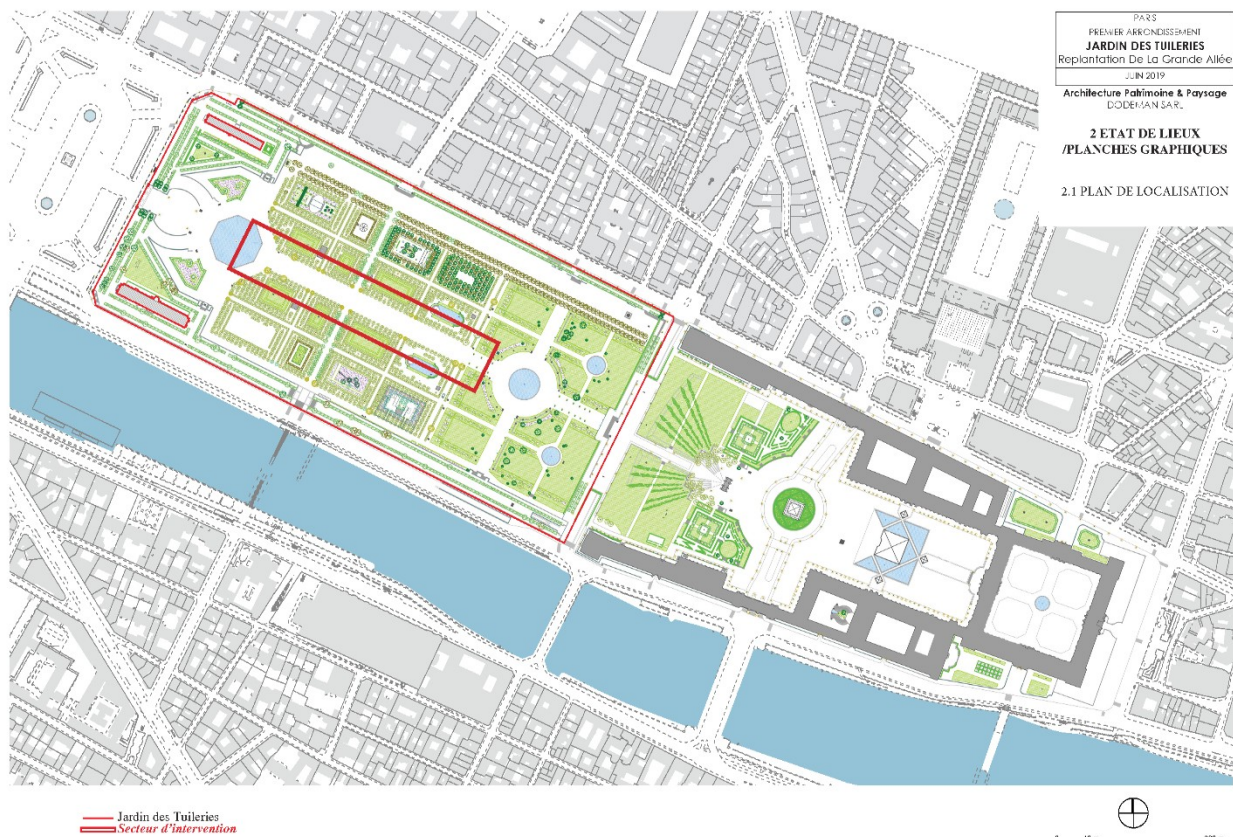


La replantation de la Grande Allée des Tuilerie

Présentation

En 2011, le jardin des Tuileries s'est doté d'un schéma directeur de restauration établi par Dominique Larpin, Architecte en Chef des Monuments Historiques, et validé par la commission nationale des monuments historiques du 3 juin 2013. Le projet de replantation de la Grande Allée s'inscrit dans ce cadre. Il s'attache à la mise en valeur d'un patrimoine exceptionnel par la replantation, de part et d'autre de l'allée centrale, d'un alignement d'arbres voulu par André Le Nôtre mais disparu depuis 1795. Il vise à l'amélioration de la qualité d'accueil du jardin par l'ombre et la fraîcheur que ces arbres apporteront aux promeneurs.

Lors de la commission nationale du 3 juin 2013, les membres du comité ont donné leur accord sur le principe de replanter la Grande Allée à la condition que le choix des arbres permette de préserver la perspective de l'axe historique Est-Ouest parisien. En 2018, le musée du Louvre a demandé à l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, Denis Dodeman, successeur de Dominique Larpin, de procéder aux études de maîtrise d'œuvre pour la replantation de la Grande Allée du jardin des Tuileries.



Le choix des arbres

Ce choix s'est fait sur la base d'une abondante documentation disponible (archives, rapports archéologiques ou pédologiques) afin de tenir compte des leçons de l'histoire du jardin et des contraintes phytosanitaires imposées.

Tout d'abord, l'étude des cônes de vue vers les Arcs de Triomphe du Carrousel et de l'Etoile a démontré qu'à terme les perspectives seraient bouchées par des arbres de première grandeur. En revanche, les simulations réalisées avec des arbres ne dépassant pas 15 à 20 mètres offrent la garantie de ne pas fermer la perspective, et restent même à l'intérieur des limites existantes des frondaisons des platanes situés aux extrémités de la Grande Allée.

La restitution d'une plantation de marronniers n'est donc pas envisageable sur ce critère, mis tellement en avant pendant tout le 18e siècle. De plus, les maladies qui touchent les marronniers du Jardin des Tuileries forment un enjeu fort pour les jardiniers du domaine. Pour ces raisons, mais également parce que les bosquets sont maintenant plantés de marronniers, la différenciation de la Grande Allée, voulue par Le Nôtre au moment de sa création, a donc imposé de choisir une nouvelle essence.

Une exploration systématique et exhaustive des essences possibles a été menée en tenant compte des contraintes horticoles. L'orme vada Wanoux, résistant à la graphiose, répond pleinement au cahier des charges tout en conférant une dimension historique. En effet, l'orme était un identifiant du jardin des Tuileries au 17e siècle, mais aujourd'hui il y a pratiquement disparu. Son port est suffisamment régulier et élancé pour offrir une belle ordonnance, ne nécessitant que peu de taille spécifique. La replantation de la Grande Allée est une formidable opportunité pour réintroduire cette essence caractéristique de l'histoire du Jardin des Tuileries.

Grâce à cette plantation d'ormes suivant la trame d'origine, l'Allée du Grand Couvert retrouverait sa fonction si singulière qui réunifierait les parties du jardin, transversalement avec les bosquets et suivant l'axe principal entre l'Octogone et le Grand Carré.



Ulmus minor VADA® 'Wanoux' / force 30/35 / plantation 2017
Domaine départemental de Sceaux, Plaine de Châtenay.
Source : N. Lecomte 2019

Budget prévisionnel du projet

Désignation des sections	Montant en € TTC
Etude préalable, coordinateur, AMO, MOA	33 000 €
Maîtrise d'œuvre	98 000 €
Travaux	640 000 €
Travaux préparatoires	35 000 €
Travaux de sols	265 000 €
Plantation des arbres	275 000 €
Restauration des bancs	65 000 €
Révisions et actualisations	160 000 €
Aléas	69 000 €
TOTAL	1 000 000 €

Calendrier prévisionnel des travaux

